DEMANDEURS D'ASILE POUR LE REPEUPI EMENT

DESCRIPTION

Démarré en 1998 et redéveloppé en 2013, le « modello Riace » a permis d'arrêter le dépeuplement de la commune homonyme et d'intégrer les demandeurs d'asile dans la collectivité. En deux phases, la mairie a développé des initiatives afin de résoudre deux problèmes : l'émigration de la population locale et le manque d'intégration des demandeurs d'asile.

Pendant la première phase, la mairie a mis à disposition des demandeurs d'asile les habitations abandonnées par leurs propriétaires émigrés de la commune. Finalement, suite à la crise migratoire, les financements publics dédies aux demandeurs d'asile ont été recueillis dans un fond afin d'enseigner un métier aux immigrés dans la commune et les salarier.

Le modèle proposé peut être adapté aux communes français en voie de dépeuplement, en utilisant les mêmes méthodes. En particulier, les collectivités pourraient utiliser les financements provenants du programme 303-Immigration et asile de la mission Immigration, asile et intégration du budget national.



CONTACT





Riace, 1998-2013



THÉMATIQUES

Emploi et entreprises / Insertion socio professionnelle

Logement et Habitat / Hébergement d'urgence

Vie locale / Cohésion entre habitants

Attractivité du territoire / Développement économique

REPÈRES

7,2

